

Tutorat Domaine ÉNERGIE niveau SANS MENTION

Durée : **1 jour (7 heures)** - Modalité : **100% Présentiel en milieu professionnel**

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique « sans mention » selon l'arrêté du 20 juillet 2023 et dont la portée recouvre :

- Les compétences visées à l'article R. 134-4 pour la réalisation des DPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
- Les compétences visées au deuxième tiret de l'article R. 111-20-4 pour la réalisation des attestations pour la réglementation thermique.

Public visé



Toute personne réalisant des diagnostics techniques immobiliers

Prérequis au domaine



Détenir la certification Energie domaine sans mention
Posséder une licence de logiciel certifié pour le DPE et l'ensemble du matériel nécessaire pour la réalisation de la mission

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers ou dans la formation.

Modalités pédagogiques



- Télémètres laser, mètre-ruban
- Vitro mètre, briquet, boussole
- Utilisation d'un logiciel dédié à la réalisation des DPE
- Réalisation de deux missions réelles et complètes d'un diagnostic Energie, périmètre sans mention
- Formation en milieu professionnel sur des biens immobilier identifiés par le diagnostiqueur



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser :

1. Contexte environnemental, réglementaire et méthodologique
2. Généralités sur les bâtiments
3. Notions de Thermique et application
4. Étude de l'enveloppe (y compris données d'entrée méthode des conso estimées)
5. Étude des systèmes/équipements techniques (y compris données d'entrée méthode des conso estimées)
6. Choix des méthodes et modèles
7. Facteurs de conversion et calcul d'étiquette méthode relevés de Consommation
8. Recommandations d'amélioration

Savoir :

9. Réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique « sans mention » pour la réalisation des DPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
10. Renseigner les données techniques dans le logiciel
11. Réaliser des attestations pour la réglementation thermique.

Tarif : 1390 € nets de taxes (7 heures de formation)



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Ce métier n'est pas accessible aux personnes ayant un handicap moteur